

Communiqué de presse

Lausanne et Zurich, 17 novembre 2023

Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

En Suisse, les révélations d'abus sexuels envers les enfants se multiplient, ce qui pousse le monde politique à se saisir de cette problématique. En effet, plusieurs interventions parlementaires ont été déposées depuis la mi-septembre. Une motion demande notamment des concepts de protection obligatoires et standardisés pour la prévention des abus dans les organisations qui travaillent avec des enfants et des jeunes. Quelle est la suite des événements ? Les associations Limita et ESPAS font le point sur la question.

Ces dernières années, plusieurs organisations proposant des activités aux enfants ont été secouées par des cas de révélations d'abus sexuels sur mineurs. Le monde politique a réagi en conséquence : plusieurs motions et interpellations ont été déposées ces dernières semaines, dont la motion 23.4196 de Tamara Funicello (PS), Patrizia von Falkenstein (PLR), Priska Wismer (centre), Kathrin Bertschy (PVL), Greta Gysin (Verts) et Liliane Studer (PEV) sur les concepts de protection pour la prévention des abus dans les organisations qui travaillent avec des enfants et des jeunes. La motion demande une meilleure prévention des abus sexuels, physiques et psychologiques et que les organisations mentionnées soient tenues d'introduire et d'appliquer des concepts de protection standardisés, contraignants et adaptés.

« Malheureusement, des incidents concrets conduisent souvent à une réflexion active sur la prévention et l'élaboration d'un concept de protection », explique la directrice de Limita, Yvonne Kneubühler. Elle ajoute : « nous saluons donc vivement les mesures visant à obliger les organisations à introduire et à appliquer des concepts de protection standardisés et contraignants ».

Marco Tuberoso, responsable Prévention au sein de l'association ESPAS, salue l'engagement des six parlementaires à l'origine de ce texte interpartis et déclare « j'espère que le Conseil fédéral ira de l'avant en mettant au point des propositions sur la manière de garantir des concepts de protection ». Pour l'instant, certains cantons romands comme Vaud, Valais et Genève ont déjà mis en place des formations obligatoires et subventionnées pour les bénévoles encadrant des mineur·e·s dans les domaines d'activités de jeunesse. En Suisse alémanique, l'organisation de ce genre d'ateliers de prévention est encore entre les mains d'organisations privées. Bien que la prévention des abus sexuels soit un thème qui concerne toutes les organisations travaillant avec des enfants et des jeunes, il n'existe pas encore en Suisse de base légale au niveau fédéral permettant d'ancrer des mesures de prévention efficaces dans les clubs ou dans les fédérations. Selon Marco Tuberoso et Yvonne Kneubühler, il est de la plus haute importance que le Conseil fédéral se saisisse de cette thématique et fasse des propositions pratiques afin de garantir la protection des enfants et des jeunes.

Au niveau européen, la Commission européenne propose par exemple de mettre en place un centre européen de prévention et de répression des abus sexuels commis contre des enfants. Afin de protéger les mineur·e·s, ce centre servirait notamment de coordonner les mesures de prévention de différents pays européens et fournir à ces pays une expertise en matière de prévention et d'aide aux victimes.

Un travail de prévention efficace doit être mis en place au plus vite. Afin que la Suisse puisse assurer de manière permanente la protection des enfants et des jeunes contre les abus sexuels, il faut absolument un engagement ferme et une collaboration efficace entre les acteurs de l'administration, de la société, des organisations d'enfants et de jeunes, ainsi que du monde politique.

Contact :

ESPAS - Espace de soutien et de prévention – abus sexuels

Marco Tuberoso, Responsable prévention & formation et psychologue FSP

marco.tuberoso@espas.info – 0848 515 000 - www.espas.info

  @espas.info

Fachstelle Limita zur Prävention sexueller Ausbeutung

Yvonne Kneubühler, Directrice

y.kneuebuehler@limita.ch – 044 450 85 20 – www.limita.ch



L'association **Limita** est le centre de compétences pour la prévention de l'exploitation sexuelle en Suisse alémanique. Limita forme, conseille et soutient dans les domaines des institutions pour enfants et jeunes, des écoles, des centres de formation, des institutions pour personnes en situation de handicap et dans les domaines des loisirs, du sport et de l'église dans le but de protéger les enfants, les jeunes et les personnes en situation de handicap contre l'exploitation sexuelle. Au cours des dernières années, Limita a notamment collaboré avec le Mouvement Scout de Suisse, la fondation Brändli, Lucerne, et l'association Voja, Berne. En 2022, Limita a fêté son 25e anniversaire.

limita.ch



ESPAS (Espace de soutien et de prévention- abus sexuels) est une association à but non lucratif qui s'engage auprès des enfants et des adultes qui sont confrontés aux abus sexuels. Elle propose des soutiens thérapeutiques ainsi que de la prévention (formation, conseil et partenariats de prévention). Comptent notamment parmi ses partenaires le Mouvement Scout de Suisse, les associations genevoise, neuchâteloise, valaisanne et vaudoise de Football, Pro Natura, WWF ou le Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances. Le Service Spécialisé Limita est actif en Suisse alémanique, où il propose diverses prestations de prévention, tels que des formations, du conseil ainsi que des expositions itinérantes pour enfants.

ESPAS et Limita bénéficient d'une subvention de l'Office fédéral des Assurances sociales. Elles sont par ailleurs membres du « réseau national domaine des loisirs », coordonnée par la Fondation Protection de l'enfance suisse.